La nouvelle École de mer de Port Camargue

Mars 2021

Dessiné par les architectes Nicolas Crégut et Laurent Duport, le nouveau bâtiment de l'École de mer s'intègre harmonieusement dans l'architecture singulière de Port Camargue.

Le porte-à-faux sur le parvis signale l'entrée de l'École de mer.

À l'orée des années 1960, l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon est décidé par le gouvernement de Georges Pompidou, le général Charles de Gaulle étant alors président de la République. La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, également connue sous le nom de « Mission Racine » (du nom de son président, le conseiller d'État Pierre Racine), est créée en juin 1963 pour conduire l'ensemble des travaux et des opérations d'aménagement. C'est dans ce **cadre** que Port Camargue voit le jour sur le territoire de la commune du Grau-du-Roi. Le projet est confié à l'architecte Jean Balladur, qui a déjà dessiné les plans de la nouvelle station balnéaire de La Grande-Motte, mitoyenne du Grau-du-Roi. Avec 5 000 emplacements de bateaux sur un seul et même bassin, Port Camargue est aujourd'hui le plus grand port de plaisance d'Europe et le deuxième au monde, derrière Marina del Rey de San Diego en Californie. Depuis le début des années 1970, où elle a vu le jour, l'École de mer est une vitrine du nautisme dans la station balnéaire. Ouverte au grand public et aux professionnels des sports nautiques, elle accueille 6 000 stagiaires par an pour la pratique de la voile, de la planche à voile, du kitesurf, du paddle...

Sous le porte-à-faux, une généreuse paroi vitrée ouvre l'équipement sur l'espace public et invite à entrer.

Moderniser et valoriser

La Régie autonome de Port Camargue a été créée en 2002 à l'initiative de la commune du Grau-du-Roi pour gérer le port de plaisance de Port Camargue. Après une période de six ans de requalification des infrastructures portuaires de 2002 à 2009, la Régie a souhaité anticiper les mutations de la plaisance traditionnelle en créant un pôle pour favoriser l'accès aux loisirs nautiques. Dans cette perspective, il s'est avéré nécessaire d'entièrement reconstruire l'École de mer, dont les locaux, d'origine, très abîmés, ne pouvaient être réparés et ne correspondaient pas aux exigences contemporaines d'accessibilité, de sécurité et de confort. Dans le **cadre** du **concours** organisé par la Régie autonome de Port Camargue, au-delà du programme, plusieurs contraintes s'imposaient aux candidats comme l'obligation de prendre en compte le risque de submersion marine qui nécessitait un rehaussement des planchers du rez-de-chaussée. De même, la future réalisation ne devait pas dépasser une hauteur de 8 m au-dessus du sol, pour ne pas cacher les vues des riverains sur le port. Il était également demandé que son architecture s'inscrive de façon harmonieuse dans la station balnéaire dessinée par Jean Balladur.

La façade principale en béton blanc est animée par un ensemble de perforations carrées, réparties de façon aléatoire.

Sculptée et dessinée par le béton blanc

« *Nous avons conçu un projet assez compact, qui joue sur les rapports entre les pleins, les vides, les masses, la lumière, l'ombre. Son écriture rend hommage à l'architecture de Jean Balladur sans la copier* », commentent les architectes lauréats de la consultation, Nicolas Crégut et Laurent Duport de l'agence C+D Architecture. Implanté à côté du yacht-club et du hangar existant, le bâtiment se déploie sur deux niveaux (R+1) et se compose de deux corps de bâti. Celui du rez-de-chaussée compose un socle et dessine en plan une figure en L inversé. Sa partie la plus grande longe, à l'ouest, un vaste parvis, desservant la capitainerie, le club-house, le yacht-club, et sur lequel s'ouvre l'entrée de l'équipement. Côté nord, l'autre branche de l'équerre, plus épaisse, abrite un jardin intérieur qui laisse entrer la lumière naturelle et la végétation au cœur du projet, tout en constituant une zone de détente à l'abri des vents. Ce jardin sert également de régulateur thermique en été et offre aux stagiaires un espace de convivialité au cœur de l'École de mer. Sur cette partie du rez-de-chaussée, le niveau R+1 forme un H dont l'une des branches s'avance en porte-à-faux sur le parvis pour signaler l'entrée du bâtiment. L'accueil de l'École de mer, l'administration, le pôle animations, activités et loisirs, un espace de restauration des stagiaires et des personnels ainsi que les vestiaires se répartissent au rez-de-chaussée. Les 49 chambres, permettant d'héberger 140 stagiaires, sont toutes regroupées à l'étage.

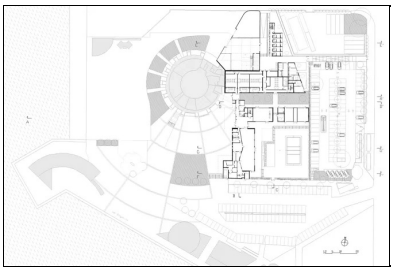

Plan du rez-de-chaussée

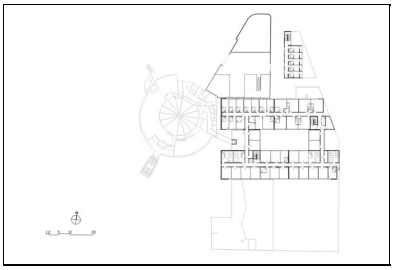

Plan du R+1

L'enveloppe de l'École de mer est entièrement réalisée en **béton blanc** coulé en place. Sur le grand parvis, la **façade** principale est animée par un ensemble de perforations carrées de différentes tailles, réparties de façon aléatoire. Elles sont comblées avec un verre bleuté, qui accompagne délicatement le graphisme de leur composition. Sous le porte-à-faux de l'étage, une généreuse paroi vitrée ouvre l'équipement sur l'espace public et invite à entrer. Rythmée par le jeu des pleins et des vides, de l'ombre et de la lumière, que souligne l'expression contemporaine du béton blanc, la volumétrie générale évoque l'esprit de l'architecture de Jean Balladur.

L'École de mer s'ouvre sur le parvis Jean Balladur qui dessert la capitainerie, le club-house et le yacht-club.

*« Pour ce projet, le choix des matériaux a été conduit par la recherche de confort des utilisateurs, la simplicité des choix constructifs et techniques du bâtiment dans leur utilisation, leurs performances techniques, leurs coûts d'entretien et de maintenance. Ainsi, nous avons choisi de construire le bâtiment en **béton armé** coulé en place. Compte tenu du fait que nous sommes en site maritime, pour toutes les parties extérieures, nous avons mis en œuvre un béton de classe de résistance C30/37 soumis à la classe d'exposition XS3 qui impose l'utilisation d'un **ciment** PM (**prise** mer). Pour tous les autres éléments en béton armé intérieur, on utilise un béton "normal"* », précisent les architectes.

La forme en équerre cadre les espaces sportifs extérieurs constitués par le terrain de beach-volley et le city-stade, sur lesquels donnent des terrasses des pôles restauration et animation.

Pouvant accueillir un plus grand nombre de stagiaires, la nouvelle École de mer offre aux sportifs et passionnés de la mer, amateurs ou professionnels, un **cadre** idéal pour se perfectionner dans les meilleures conditions.

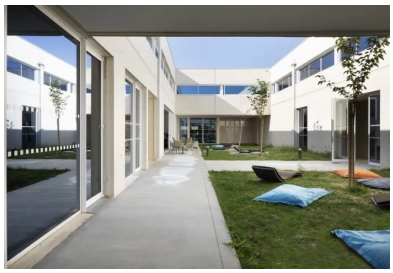

Le jardin intérieur offre aux stagiaires un espace de convivialité et de détente au cœur de l'École de mer. Il sert également de régulateur thermique en été.

Fiche technique

Reportage photos : Marie-Caroline LUCAT

- **Maître d'ouvrage :** Régie autonome de Port Camargue
- **Maîtrise d'œuvre :** C+D Architecture, Nicolas Crégut & Laurent Duport architectes.
- **BET structure :** BET Christian Duplan
- **Entreprise gros œuvre :** SMB
- **Surface :** 2 275 m² SHON
- **Coût :** 3,70 M€ HT

Programme : bâtiment neuf intégrant des locaux administratifs, 49 chambres pouvant accueillir 140 stagiaires, 3 logements de fonction, un restaurant, des vestiaires et sanitaires.

CONSTRUCTION MODERNE

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet